



# NOTICE EXPLICATIVE

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 se dérouleront du **17 MAI AU 03 AOUT 2016**

## CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Le transport scolaire organisé par le transporteur concerne les élèves scolarisés dans un établissement public de la maternelle au lycée **situé dans la commune de résidence Le LORRAIN.**

## MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 se dérouleront du 17 MAI au 04 Août 2016.

Les demandes doivent être complétées par les familles avec sincérité. L'adresse et la situation familiale doivent être précisées avec exactitude.

❖ Les formulaires d'inscription sont à récupérer :

- Sur le site Internet <http://www.capnordmartinique.fr>
- A la gare routière du LORRAIN :

**Rue Schø lcher**

**97214 LE LORRAIN**

- Sur les lieux de permanence à la mairie du LORRAIN en fonction du calendrier d'inscription,
- Dans les établissements scolaires.

❖ Le dépôt des dossiers ainsi que le règlement de la participation financière se font lors des permanences tenues par le transporteur.

❖ L'inscription devient effective uniquement après réception du règlement.

## PIECES JUSTIFICATIVES

PREMIÈRE INSCRIPTION :

- ❖ Le formulaire d'abonnement dûment complété et signé
- ❖ 2 photos d'identité récentes (non photocopiées) avec nom et prénom de l'enfant au dos,
- ❖ Le règlement dû au titre du trimestre d'utilisation du service
- ❖ La copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture : eau, téléphone, etc.)

RENOUVELLEMENT :

- ❖ Le formulaire d'abonnement dûment complété et signé
- ❖ 1 photo récente
- ❖ Le règlement dû au titre du trimestre d'utilisation du service
- ❖ En cas de changement d'adresse : copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois

## MODALITES DE PAIEMENT

- ❖ Le montant forfaitaire du droit d'accès au transport s'élève à **120 € pour l'année, 40 € par trimestre par élève 60 € Par semestre, les règlements s'effectuent uniquement selon ces modalités.**
- ❖ Les paiements peuvent s'effectuer en chèque ou en espèce,
- ❖ Le règlement s'effectue le jour de l'inscription.